Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 29/08/2024 - 21599 - 2016 B 04035 - 824 296 990 - CATIMINI

2024 S 021599 88

1

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CATIMINI — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 162 Boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 4 2 9 6 9 9 0 0 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

				Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 350	AG 14 350		11 945
		Fonds commercial (1)	AH	292 885	AI 292 885		292 885
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	540 000	AK 300 000	240 000	1 040 000
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	49 954	AS 47 588	2 366	183 285
		Autres immobilisations corporelles	AT	67 695	AU 67 695		440 577
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH	274 175	BI	274 175	313 765
		TOTAL (II)	BJ	1 239 061	BK 722 519	516 541	2 282 458
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	1 119 129	BU 129 245	989 883	4 859 093
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		1 263
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 815 522	BY 105 406	2 710 115	1 440 841
		Autres créances (3)	BZ	494 337	CA	494 337	659 774
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
		Disponibilités	CF	1 690	CG	1 690	251 883
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 408	CI	18 408	68 335
		TOTAL (III)	CJ	4 449 088	CK 234 652	4 214 436	7 281 191
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	10 566		10 566	16 011
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 698 715	1A 957 171	4 741 544	9 579 661

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE Certifiée Conforme

Cegid Group

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 942 240)	DA	6 942 240	6 942 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(10 002 757)	(9)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(10 071 328)	(10 002 747)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(13 131 845)	(3 060 517)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 931 708	948 505
	Provisions pour charges	DQ	109 435	279 383
	TOTAL (III)	DR	2 041 143	1 227 888
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	123 830	74 252
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 744 410	5 720 352
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 649 353	4 135 491
	Dettes fiscales et sociales	DY	998 773	1 222 146
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	202 011	98 652
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	80 927	126 170
	TOTAL (IV)	EC	15 799 307	11 377 065
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	32 938	35 224
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 741 544	9 579 661

RENVOIS

(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	15 799 307	11 377 065
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	123 830	74 252

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

COPIE Certifiée Conforme

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CATIMINI — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 111 549	FB	616 696	FC	12 728 246	17 141 299
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	648 557	FH	(10 166)	FI	638 390	582 264
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	12 760 106	FK	606 530	FL	13 366 636	17 723 564
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	316 436	453 289
	Autres produits (1) (11)					FQ	46 710	36 596
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 729 784	18 213 450
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 706 260	9 956 451
	Variation de stock (marchandises)*					FT	3 793 418	(103 189)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	20 571	149 125
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 037 771	11 040 577
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	173 960	176 639
	Salaires et traitements*					FY	3 439 619	4 494 975
	Charges sociales (10)					FZ	870 381	1 246 099
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)					GA	161 551	129 163
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	234 652	53 454
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	200 144	68 711
	Autres charges (12)					GE	44 297	40 953
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	21 682 628	27 252 964
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 952 843)	(9 039 514)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	889	144
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	28 530	3 633
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	29 420	3 777
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	368 475	22 596
	Différences négatives de change					GS	112 214	18 272
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	480 690	40 869
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(451 270)	(37 092)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(8 404 113)	(9 076 606)

COPIE Certifiée Conforme

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		859
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 257 693	218 212
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	824 794	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 082 487	219 071
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 483 530	270 845
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	609 881	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 656 289	883 422
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 749 701	1 154 268
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 667 214)	(935 196)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		(9 055)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	16 841 691	18 436 299
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	26 913 020	28 439 047
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(10 071 328)	(10 002 747)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		21 691
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		15 093
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	36 166	86 378
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS A5			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	8 586	16 420
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		(62 235)
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	
	Dont cotisations facultatives Madelin A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	

COPIE Certifiée Conforme

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
penalites frs	35 063	
Penalites etat	322	
PSE	948 604	
Indemnites fermeture magasins	339 262	
Charges exceptionnelles magasins fermé	160 276	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

catimini

COPIE
Certifiée
Conforme

CATIMINI

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le

31 décembre 2023

Montants exprimés en EUR

catimini

Table des matières

1	Faits caractéristiques	3
1.1	Evènements principaux de l'exercice	3
1.2	Evènements post-clôture	4
2	Principes, règles et méthodes comptables	5
3	Informations relatives au bilan	6
3.1	ACTIF	6
3.1.1	Tableau des immobilisations	6
3.1.2	Tableau des amortissements	6
3.1.3	Immobilisations incorporelles	6
3.1.3.1	Evaluation	6
3.1.3.2	Amortissement	6
3.1.3.3	Dépréciation des immobilisations incorporelles	6
3.1.4	Immobilisations corporelles	7
3.1.4.1	Evaluation	7
3.1.4.2	Amortissements	7
3.1.4.3	Dépréciation des immobilisations corporelles	7
3.1.5	Immobilisations financières	8
3.1.6	Prêts et avances consentis par Catimini aux filiales non remboursés	8
3.1.7	Caution et Aval	8
3.1.8	Dividendes	8
3.1.9	Stocks	9
3.1.9.1	Etat des stocks	9
3.1.9.2	Valorisation des stocks	9
3.1.9.3	Dépréciation des stocks	9
3.1.10	Créances	9
3.1.10.1	Classement par échéance	9
3.1.10.2	Dépréciation des créances	9
3.1.10.3	Détail des principaux produits à recevoir	9
3.1.11	Valeurs mobilières et disponibilités	10
3.1.12	Comptes de régularisation	11
3.1.12.1	Charges constatées d'avance	11
3.1.13	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	11
3.2	PASSIF	12
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	12
3.2.2	Capital	12
3.2.2.1	Mouvements de l'exercice	12
3.2.2.2	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	12
3.2.3	Provisions pour risques et charges	13
3.2.3.1	Tableau des provisions pour risques et charges	13
3.2.4	Dettes financières	14
3.2.4.1	Classement par échéance	14

catimini

3.2.4.2	Emprunt et dettes financières divers	14
3.2.5	Autres dettes	14
3.2.5.1	Classement par échéance	14
3.2.5.2	Charges à payer	14
3.2.6	Comptes de régularisation	15
3.2.6.1	Produits constatées d'avance	15
4	Informations relatives au compte de résultat	16
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	16
4.2	Résultat financier	16
4.3	Résultat exceptionnel	17
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	17
4.4.1	Transfert de charges	17
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	17
5	Autres informations	19
5.1	Engagements financiers	19
5.1.1	Autres engagements	19
5.1.1.1	Engagements reçus des partenaires	19
5.1.1.2	Engagements donnés	19
5.1.1.3	Autres	19
5.2	Effectif moyen	19
5.3	Engagement formation au titre du CPF	20
5.4	Rémunération des dirigeants	20

catimini

1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux de l'exercice

La société CATIMINI est spécialisée dans la conception et la distribution de vêtements adaptés aux besoins de l'enfant, de la naissance à 12 ans, tant en France qu'à l'international via des partenariats, en favorisant et en encourageant le respect et l'émerveillement créatif et récréatif de chaque enfant.

L'activité de la marque CATIMINI a nécessité de la part du Groupe un soutien financier important compte tenu, d'une part, du temps nécessaire à la refonte de son Business Model, de la dégradation de son attractivité, mais aussi des conséquences des crises économiques successives provoquées par la situation inflationniste et le conflit russo-ukrainien qui ont touché de plein fouet le secteur de l'habillement.

Cependant, le redressement de la marque CATIMINI nécessite sur le long terme des moyens dont le Groupe ne dispose pas : face à l'exigence du contexte économique mondial, marqué par la hausse des coûts des matières, de l'énergie, l'inflation, les nouvelles habitudes de consommation…, le Groupe doit concentrer ses investissements sur des développements et projets de plus court terme.

La direction de la société CATIMINI a donc présenté, le 18/07/2023, un projet de fermeture de son réseau de magasins devant permettre à la fois de diminuer les pertes qu'accuse l'entreprise et de redéployer dans le futur la marque CATIMINI.
Ce projet, qui a fait l'objet d'un dialogue social, conduit à la fermeture du réseau de succursales CATIMINI en France principalement, ainsi qu'en Belgique et au Luxembourg, et à la mise en oeuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs.
L'ensemble des magasins de la société CATIMINI SAS sont donc fermés au 31/12/2023, à l'exception de 3 fermetures décalées en 2024 afin d'écouler le stock des anciennes collections.
Par ailleurs, nous vous rappelons la liste des autres événements concernant l'exercice écoulé :

Renouvellement du mandat de Monsieur Grégoire DUFOREST en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 5/06/2023

Par décision du 5/06/2023, le mandat de représentant permanent de la société ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente a été renouvelé pour une nouvelle durée de trois exercices.

Renouvellement du mandat de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de directeur général – Décision du 12/06/2023

Par décision du 12/06/2023, le mandat de directeur général exercé par Monsieur Alexis DE SEZE a été renouvelé pour une nouvelle durée de trois exercices.

Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 31/08/2023

Dans le cadre des évolutions de la gouvernance du Groupe, Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décision du 31/08/2023, en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFOREST.

Perte de capitaux propres - Absence de dissolution de la société – Décision du 2/10/2023

Après avoir constaté que les capitaux propres étaient devenus, à la clôture de l'exercice 2022, inférieurs à la moitié du capital social, l'associé unique a décidé de ne pas procéder à la dissolution de la société.

catimini

1.2 Evènements post-clôture

Dans le contexte décrit en préambule, la direction de notre Groupe a décidé de cesser totalement l'exploitation de la marque CATIMINI par la société CATIMINI SAS.

catimini

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC N2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

catimini

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisions incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les immobilisations incorporelles correspondent aux fonds de commerce repris le 24/11/2020 pour une valeur inscrite dans l'acte de reprise de 0 K€, réévalués conformément aux principes et méthodes comptables pour un montant de 540 K€.

Les immobilisations incorporelles comprennent également un fond commercial à hauteur de 293K€

3.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit aux bails	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 à 5 ans	Linéaire	12 mois

3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux, les droits aux bails, attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

catimini

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2023, la dépréciation sur les éléments incorporels telle que décrite ci-dessus s'élève à 600 K€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Type	Dépréciation
Fonds de commerce	-292 885.49
Autres immos incorporelles	-300 000
Logiciels	-7 162.18

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissements

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	3 à 10 ans	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales, agencements	Linéaire	3 à 12 ans	Linéaire	3 à 12 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 ans	Linéaire	4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

catimini

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :
- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2023 la dépréciation sur les éléments corporels telle que décrite ci-dessus s'élève à 68 K€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
10	-68 K€

3.1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent de 274K€ de dépôts de garantie bailleurs

3.1.6 Prêts et avances consentis par Catimini aux filiales non remboursés

Néant

3.1.7 Caution et Aval

Néant

3.1.8 Dividendes

Néant

catimini

3.1.9 Stocks

3.1.9.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2023	Dépréciation 2023	Valeur nette 31/12/2023	Valeur nette 31/12/2022
Marchandises	1 119	- 129	990	4 913
Total	**1 119**	**-129**	**990**	**4 913**

3.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur valeur de réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.10 Créances

3.1.10.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

catimini

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	611
Avoirs à recevoir	222
Total	**833**

3.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

catimini

3.1.12 Comptes de régularisation

3.1.12.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers	14
Autres charges constatées d'avance	4
Total	**18**

3.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont réévalués à la clôture de l'exercice à leurs taux de réalisation probables, c'est à dire au taux couvert par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordé par ID Valeurs, ou à défaut au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2023, il a été constaté un écart de conversion actif de 11K€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	11
Ecarts de conversion Passif	-33

catimini

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d' euros

	Ouverture 2023	Affectation Résultat 2022	Résultat 2023	Provisions réglementées	Diminution de capital	Clôture 2023
Capital social	6 942					6 942
Primes et réserves						
Report à nouveau	0	-10 003				-10 003
Résultat	-10 003	10 003	-10 071			-10 071
Provisions réglementées						
Total	**3 061**	**0**	**-10 071**		**0**	**-13 132**

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 694 224 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	694 224	6 942240
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	**694 224**	**6 942 240**

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société CATIMINI est consolidée au sein du groupe ÏD Valeurs SA.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

catimini

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 2023
Indemnité de départs	912	1 854	-749	-102	1 915
Litiges commerciaux	30			-30	0
Perte de change	1	11		-1	11
Indemnité départ en retraite	279	0		-170	109
Fidélité	6	0	0	0	6
Total	**1 228**	**1 865**	**-749**	**-303**	**2 041**

La société Catimini a procédé à un plan de sauvegarde de l'emploi au cours de l'exercice 2023. La provision pour risque associée s'élève à 1 665K€ à la clôture. Les coûts engagés sur l'exercice au titre des PSE s'élèvent à 1 288 k€.

3.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 109 K€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provision pour risques et charges.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	3,65%	Le taux d'actualisation est défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la duration des engagements (15,5 ans)
Taux de progression des salaires	2,14% Cadre	
	2,9% Agent de Maitrise	
	3,5% Employé	
Taux de charges sociales	50% Cadres	Idem n-1
	45% Non Cadres	
Table de mortalité	INSEE	2017 - 2019 par sexe

catimini

Table de turn-over

	31/12/2023		
	Cadre	Agent de maitrise	Employé
Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	52,65%
20-29 ans	15,88%	18,58%	26,83%
30-39 ans	12,90%	12,20%	11,42%
40-49 ans	6,58%	7,20%	7,53%
50-59 ans	2,72%	3,14%	4,78%
60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent principalement de :

- Compte courant ID GROUP - 11 742 K€
- Compte courant ABSORBA - 2 K€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

catimini

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes financières	
Dettes Fournisseurs	1 158
Dettes sociales	408
Dettes fiscales	83
Autres Dettes	0
Total	**1 649**

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Travaux bailleur	81
Total	**81**

catimini

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	12 112	616	12 728
Production vendue de biens			
Production vendue de services	648	-10	638
Total	**12 760**	**606**	**13 366**

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dividendes perçus	
Intérêts des comptes courants	
Reprise dép des immo. Financières	
Gains de change	28
Autres	1
Sous-total_Produits financiers	29
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	
Perte / Créances de participation	
Intérêts des comptes courants	-367
Pertes de change	-112
Autres	-1
Sous-total_Charges financières	-480
Résultat financier	**-451**

catimini

4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Cessions immos incorporelles	2 147
Cessions immos corporelles	110
Reprise PRC exceptionnelle	825
Sous-total_Produits exceptionnels	3 082
Charges exceptionnelles	
Pénalités & amendes	-35
PRC exceptionnel	-1 664
Dotations amortissements	-324
Autres	-500
RH	-949
Prov impairment - incorporels	-600
Prov impairment - Corporels	-68
VNC sortie d'immos - Incorporels et corporels	-610
Sous-total_Charges exceptionnelles	-4 750
Résultat exceptionnel	**-1 668**

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Frais de personnel	36
Total	**36**

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société CATIMINI est filiale du groupe fiscalement intégré ÏD Valeurs depuis le 01/01/2020.

catimini

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	**Impôt dû**	**Résultat net**
Rés. Courant avant IS et participation	-8 403	0	-8 403
Exceptionnel	-1 668		-1 668
Participation	0		0
Crédit d'impôt	0	0	0
Total	**-10 071**	**0**	**-10 071**

catimini

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 2 500K€ dont 22 K€ sont utilisés au 31/12/2023.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par Catimini vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à Catimini.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à Catimini annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

Néant.

5.1.1.2 Engagements donnés

Néant.

5.1.1.3 Autres

Néant.

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	12
Agents de maîtrise et Techniciens	56
Employés	73
Total	**141**

catimini

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agrée.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

COPIE
Certifiée
Conforme

Catimini

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00
www.ey.com/fr

Catimini

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Catimini,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Catimini relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

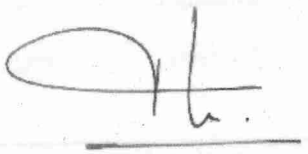
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 28 juin 2024

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG Audit



Frédéric Lachmann

BILAN - ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CATIMINI — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 162 Boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 8 2 4 2 9 6 9 9 0 0 0 0 1 6 — Néant ☐ *

							Exercice N clos le, 31122023	N-1 31122022
				Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
		Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	14 350	AG	14 350		11 945
		Fonds commercial (1)	AH	292 885	AI	292 885		292 885
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	540 000	AK	300 000	240 000	1 040 000
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	49 954	AS	47 588	2 366	183 285
		Autres immobilisations corporelles	AT	67 695	AU	67 695		440 577
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU		CV			
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	274 175	BI		274 175	313 765
		TOTAL (II)	BJ	1 239 061	BK	722 519	516 541	2 282 458
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	1 119 129	BU	129 245	989 883	4 859 093
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			1 263
	CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 815 522	BY	105 406	2 710 115	1 440 841
		Autres créances (3)	BZ	494 337	CA		494 337	659 774
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	1 690	CG		1 690	251 883
Comptes de régularisation		Charges constatées d'avance (3)*	CH	18 408	CI		18 408	68 335
		TOTAL (III)	CJ	4 449 088	CK	234 652	4 214 436	7 281 191
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	10 566			10 566	16 011
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	5 698 715	1A	957 171	4 741 544	9 579 661

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : — CP — (3) Part à plus d'un an CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

BILAN - PASSIF avant répartition

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N – 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 6 942 240)	DA	6 942 240	6 942 240
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(10 002 757)	(9)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(10 071 328)	(10 002 747)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(13 131 845)	(3 060 517)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	1 931 708	948 505
	Provisions pour charges	DQ	109 435	279 383
	TOTAL (III)	DR	2 041 143	1 227 888
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	123 830	74 252
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	11 744 410	5 720 352
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 649 353	4 135 491
	Dettes fiscales et sociales	DY	998 773	1 222 146
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	202 011	98 652
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	80 927	126 170
	TOTAL (IV)	EC	15 799 307	11 377 065
	Ecarts de conversion passif* **(V)**	ED	32 938	35 224
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	4 741 544	9 579 661

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus–values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	15 799 307	11 377 065
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	123 830	74 252

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CATIMINI — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N – 1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	12 111 549	FB	616 696	FC	12 728 246	17 141 299
	Production vendue biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	648 557	FH	(10 166)	FI	638 390	582 264
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	12 760 106	FK	606 530	FL	13 366 636	17 723 564
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	316 436	453 289
	Autres produits (1) (11)					FQ	46 710	36 596
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	13 729 784	18 213 450
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 706 260	9 956 451
	Variation de stock (marchandises)*					FT	3 793 418	(103 189)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	20 571	149 125
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 037 771	11 040 577
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	173 960	176 639
	Salaires et traitements*					FY	3 439 619	4 494 975
	Charges sociales (10)					FZ	870 381	1 246 099
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1–2° al.3 du CGI) HS)					GA	161 551	129 163
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations – dotations aux provisions*					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	234 652	53 454
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	200 144	68 711
	Autres charges (12)					GE	44 297	40 953
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	21 682 628	27 252 964
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 952 843)	(9 039 514)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	889	144
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN	28 530	3 633
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	29 420	3 777
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	368 475	22 596
	Différences négatives de change					GS	112 214	18 272
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	480 690	40 869
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(451 270)	(37 092)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(8 404 113)	(9 076 606)

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N - 1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		859
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	2 257 693	218 212
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	824 794	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	3 082 487	219 071
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 483 530	270 845
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	609 881	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	2 656 289	883 422
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	4 749 701	1 154 268
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(1 667 214)	(935 196)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK		(9 055)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	16 841 691	18 436 299
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	26 913 020	28 439 047
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(10 071 328)	(10 002 747)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1G		
(3) Dont	– Crédit–bail mobilier *	HP		
	– Crédit–bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci–dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		21 691
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		15 093
(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	36 166	86 378
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG–CRDS **A5**			
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	8 586	16 420
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		(62 235)
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives **A6**		obligatoires	A9
	Dont cotisations facultatives Madelin **A7**		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	**A8**

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (joindre en annexe) : (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
penalites frs	35 063	
Penalites etat	322	
PSE	948 604	
Indemnites fermeture magasins	339 262	
Charges exceptionnelles magasins fermé	160 276	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

N° 2053

Désignation

SAS CATIMINI
824296990 IS1

31/12/2023

Détail produits et charges exceptionnels

	Charges	Produits
VNC immos incorporelles	500 000	
VNC immso corporelles	109 881	
Amortissement exceptionnel immos sorites	323 780	
PRC PSE	1 664 720	
Impairment corporel	67 741	
Impairment incorporels	600 047	
Cession simmos corporelles		109 881
Cession immos incorporelles		2 147 549
Solde fâture fournisseur		262
Reprise PRC PSE		824 794

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI — Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 347 235	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions – Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
	Constructions – Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants M2	KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants M3	KS	272 473	KT		KU	476
	Autres immobilisations corporelles – Installations générales, agencements, aménagements divers *		KV	262 047	KW		KX	12 468
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport*		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	236 633	LC		LD	23 730
	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	771 154	LO		LP	36 675
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U		8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	313 765	1U		1V	11 347
		TOTAL IV	LQ	313 765	LR		LS	11 347
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	2 432 155	ØH		ØJ	48 022

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence – Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV	500 000	LW	847 235	1X	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions – Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
	Constructions – Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
	Constructions – Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ	222 995	MK	49 954	ML	
	Autres immobilisations corporelles – Inst. gales., agencts, aménagements divers		IU		MM	239 570	MN	34 945	MO	
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de transport		IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles – Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS	227 614	MT	32 750	MU	
	Autres immobilisations corporelles – Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY		NG	690 179	NH	117 649	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY		ØZ	
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	50 937	2F	274 175	2G	
		TOTAL IV	I3		NJ	50 937	NK	274 175	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	1 241 117	ØL	1 239 061	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	2 404	PF	4 782	PG		PH	7 187
TOTAL I		RK	2 404	RM	4 782	RN		RO	7 187
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements, aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	89 187	QA	162 782	QB	222 995	QC	28 975
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales., agencements, aménagements divers	QD	31 171	QE	216 732	QF	239 570	QG	8 334
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	26 932	QM	101 033	QN	117 732	QO	10 232
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	147 291	QV	480 548	QW	580 298	QX	47 542
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		ØN	149 696	ØP	485 331	ØQ	580 298	ØR	54 730

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW		**Total général non ventilé (NS+NT+NU)**		NY		**Total général non ventilé (NW-NY)**		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS CATIMINI

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A–II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	941 876	4B	1 854 298	4C	881 158	4D	1 915 015
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	502	4U	10 566	4V	502	4W	10 566
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	279 383	4Y		4Z	169 948	5A	109 435
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	6 127	5W		5X		5Y	6 127
	TOTAL II	5Z	1 227 888	TV	1 864 864	TW	1 051 609	TX	2 041 143
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles	6A		6B	600 047	6C		6D	600 047
	sur immobilisations – corporelles	6E		6F	67 741	6G		6H	67 741
	sur immobilisations – titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations – titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations – autres immobilisations financières (1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	53 454	6P	129 245	6R	53 454	6S	129 245
	Sur comptes clients	6T		6U	105 406	6V		6W	105 406
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	53 454	TY	902 441	TZ	53 454	UA	902 441
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 281 343	UB	2 767 305	UC	1 105 064	UD	2 943 584
	Dont dotations et reprises – d'exploitation			UE	434 796	UF	280 270		
	Dont dotations et reprises – financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises – exceptionnelles			UJ	2 332 509	UK	824 794		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39–1–5° du C.G.I 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

ETAT ANNEXE à : 7 - PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

N° 2056

Désignation

SAS CATIMINI
824296990 IS1

31/12/2023

Autres provisions pour risques et charges

Libellé	Montant début ex.	Augmentations	Diminutions	Montant fin ex.
Provision fidélité	6 127			6 127

Cegid Group

8

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE *

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS CATIMINI — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	274 175	UV	274 175	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	126 487		126 487		
	Autres créances clients	UX	2 689 034		2 689 034		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	8 019		8 019		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	77 100		77 100		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	9 055		9 055		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	400 161		400 161		
	Charges constatées d'avance	VS	18 408		18 408		
	TOTAUX	VT	3 602 443	VU	3 602 443	VV	
RENVOIS (1)	Montant des — Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des — Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	123 830	123 830		
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 649 353	2 649 353		
Personnel et comptes rattachés		8C	279 358	279 358		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	293 945	293 945		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	339 504	339 504		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	85 964	85 964		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	11 744 410	11 744 410		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	202 011	202 011		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L	80 927	80 927		
TOTAUX		VY	15 799 307	VZ 15 799 307		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

Cegid Group

catimini

CATIMINI

Annexe aux comptes annuels

de l'exercice clos le

31 décembre 2023

Montants exprimés en EUR

catimini

Table des matières

1	Faits caractéristiques	3
1.1	Evènements principaux de l'exercice	3
1.2	Evènements post-clôture	4
2	Principes, règles et méthodes comptables	5
3	Informations relatives au bilan	6
3.1	ACTIF	6
3.1.1	Tableau des immobilisations	6
3.1.2	Tableau des amortissements	6
3.1.3	Immobilisations incorporelles	6
3.1.3.1	Evaluation	6
3.1.3.2	Amortissement	6
3.1.3.3	Dépréciation des immobilisations incorporelles	6
3.1.4	Immobilisations corporelles	7
3.1.4.1	Evaluation	7
3.1.4.2	Amortissements	7
3.1.4.3	Dépréciation des immobilisations corporelles	7
3.1.5	Immobilisations financières	8
3.1.6	Prêts et avances consentis par Catimini aux filiales non remboursés	8
3.1.7	Caution et Aval	8
3.1.8	Dividendes	8
3.1.9	Stocks	9
3.1.9.1	Etat des stocks	9
3.1.9.2	Valorisation des stocks	9
3.1.9.3	Dépréciation des stocks	9
3.1.10	Créances	9
3.1.10.1	Classement par échéance	9
3.1.10.2	Dépréciation des créances	9
3.1.10.3	Détail des principaux produits à recevoir	9
3.1.11	Valeurs mobilières et disponibilités	10
3.1.12	Comptes de régularisation	11
3.1.12.1	Charges constatées d'avance	11
3.1.13	Créances et dettes en devises, écarts de conversion	11
3.2	PASSIF	12
3.2.1	Tableau de variation des capitaux propres	12
3.2.2	Capital	12
3.2.2.1	Mouvements de l'exercice	12
3.2.2.2	Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société	12
3.2.3	Provisions pour risques et charges	13
3.2.3.1	Tableau des provisions pour risques et charges	13
3.2.4	Dettes financières	14
3.2.4.1	Classement par échéance	14

catimini

3.2.4.2	Emprunt et dettes financières divers	14
3.2.5	Autres dettes	14
3.2.5.1	Classement par échéance	14
3.2.5.2	Charges à payer	14
3.2.6	Comptes de régularisation	15
3.2.6.1	Produits constatées d'avance	15
4	Informations relatives au compte de résultat	16
4.1	Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique	16
4.2	Résultat financier	16
4.3	Résultat exceptionnel	17
4.4	Autres informations sur le compte de résultat	17
4.4.1	Transfert de charges	17
4.4.2	Impôt sur les bénéfices	17
5	Autres informations	19
5.1	Engagements financiers	19
5.1.1	Autres engagements	19
5.1.1.1	Engagements reçus des partenaires	19
5.1.1.2	Engagements donnés	19
5.1.1.3	Autres	19
5.2	Effectif moyen	19
5.3	Engagement formation au titre du CPF	20
5.4	Rémunération des dirigeants	20

catimini

1 Faits caractéristiques

1.1 Evènements principaux de l'exercice

La société CATIMINI est spécialisée dans la conception et la distribution de vêtements adaptés aux besoins de l'enfant, de la naissance à 12 ans, tant en France qu'à l'international via des partenariats, en favorisant et en encourageant le respect et l'émerveillement créatif et récréatif de chaque enfant.

L'activité de la marque CATIMINI a nécessité de la part du Groupe un soutien financier important compte tenu, d'une part, du temps nécessaire à la refonte de son Business Model, de la dégradation de son attractivité, mais aussi des conséquences des crises économiques successives provoquées par la situation inflationniste et le conflit russo-ukrainien qui ont touché de plein fouet le secteur de l'habillement.

Cependant, le redressement de la marque CATIMINI nécessite sur le long terme des moyens dont le Groupe ne dispose pas : face à l'exigence du contexte économique mondial, marqué par la hausse des coûts des matières, de l'énergie, l'inflation, les nouvelles habitudes de consommation…, le Groupe doit concentrer ses investissements sur des développements et projets de plus court terme.

La direction de la société CATIMINI a donc présenté, le 18/07/2023, un projet de fermeture de son réseau de magasins devant permettre à la fois de diminuer les pertes qu'accuse l'entreprise et de redéployer dans le futur la marque CATIMINI.
Ce projet, qui a fait l'objet d'un dialogue social, conduit à la fermeture du réseau de succursales CATIMINI en France principalement, ainsi qu'en Belgique et au Luxembourg, et à la mise en oeuvre d'un plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) destiné à accompagner les collaborateurs.
L'ensemble des magasins de la société CATIMINI SAS sont donc fermés au 31/12/2023, à l'exception de 3 fermetures décalées en 2024 afin d'écouler le stock des anciennes collections.
Par ailleurs, nous vous rappelons la liste des autres événements concernant l'exercice écoulé :
Renouvellement du mandat de Monsieur Grégoire DUFOREST en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 5/06/2023
Par décision du 5/06/2023, le mandat de représentant permanent de la société ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente a été renouvelé pour une nouvelle durée de trois exercices.

Renouvellement du mandat de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de directeur général – Décision du 12/06/2023
Par décision du 12/06/2023, le mandat de directeur général exercé par Monsieur Alexis DE SEZE a été renouvelé pour une nouvelle durée de trois exercices.

Nomination de Monsieur Alexis DE SEZE en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente – Décision du 31/08/2023
Dans le cadre des évolutions de la gouvernance du Groupe, Monsieur Alexis DE SEZE a été nommé, par décision du 31/08/2023, en qualité de représentant permanent de la SAS ID GROUP dans l'exercice de ses fonctions de présidente, en remplacement de Monsieur Grégoire DUFOREST.

Perte de capitaux propres - Absence de dissolution de la société – Décision du 2/10/2023
Après avoir constaté que les capitaux propres étaient devenus, à la clôture de l'exercice 2022, inférieurs à la moitié du capital social, l'associé unique a décidé de ne pas procéder à la dissolution de la société.

catimini

1.2 Evènements post-clôture

Dans le contexte décrit en préambule, la direction de notre Groupe a décidé de cesser totalement l'exploitation de la marque CATIMINI par la société CATIMINI SAS.

catimini

2 Principes, règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Les comptes ont été établis conformément au PCG, et au règlement comptable de l'ANC N2016-07 (PCG, art. 833-2/1 et art. 832-2/1).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Pour les règles et méthodes plus spécifiques appliquées aux différents agrégats du bilan et du compte de résultat, cf. sections ci-dessous.

catimini

3 Informations relatives au bilan

3.1 ACTIF

3.1.1 Tableau des immobilisations

Voir tableau 2054 joint en fin de document.

3.1.2 Tableau des amortissements

Voir tableau 2055 joint en fin de document.

3.1.3 Immobilisations incorporelles

3.1.3.1 Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont inscrites à l'actif du bilan dans le respect du règlement sur les actifs CRC n° 2004-6. Les frais liés à l'acquisition des immobilisions incorporelles sont rattachés à leur coût d'acquisition

La société est propriétaire des fonds commerciaux et droits aux bails qui figurent à l'actif.

Les immobilisations incorporelles correspondent aux fonds de commerce repris le 24/11/2020 pour une valeur inscrite dans l'acte de reprise de 0 K€, réévalués conformément aux principes et méthodes comptables pour un montant de 540 K€.

Les immobilisations incorporelles comprennent également un fond commercial à hauteur de 293K€

3.1.3.2 Amortissement

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Droit aux bails	Non amorti		Non amorti	
Fond commercial	Non amorti		Non amorti	
Logiciel et progiciel	Linéaire	3 à 5 ans	Linéaire	12 mois

3.1.3.3 Dépréciation des immobilisations incorporelles

Les fonds commerciaux, les droits aux bails, attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :

- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

catimini

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2023, la dépréciation sur les éléments incorporels telle que décrite ci-dessus s'élève à 600 K€ selon détail ci-dessous.

Montants exprimés en milliers d'euros

Type	Dépréciation
Fonds de commerce	-292 885.49
Autres immos incorporelles	-300 000
Logiciels	-7 162.18

3.1.4 Immobilisations corporelles

3.1.4.1 Evaluation

Les coûts d'emprunt visés à l'article 321-5 modifié du Plan Comptable Général (PCG) sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des éléments d'actif visés à l'article 321-10 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les coûts de développement visés à l'article 311-3 modifié du PCG sont comptabilisés en charges.

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée pour le montant de la différence

3.1.4.2 Amortissements

	Amortissement comptable		Amortissement fiscal	
	Mode	Durée	Mode	Durée
Matériel & outillage, mat. de présentation	Linéaire	3 à 10 ans	Linéaire	3 à 10 ans
Installations générales, agencements	Linéaire	3 à 12 ans	Linéaire	3 à 12 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	4 ans	Linéaire	4 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans	Linéaire	5 à 10 ans

3.1.4.3 Dépréciation des immobilisations corporelles

catimini

Les actifs corporels attachés aux magasins, font l'objet d'un test de dépréciation à chaque clôture afin de justifier la valorisation inscrite à l'actif du bilan.

Le test de dépréciation est mené :
- A l'échelle d'une UGT correspondant au magasin,
- Sur les magasins ouverts depuis plus de 3 ans.

En cas de circonstances défavorables survenues au cours de l'exercice, une dépréciation est progressivement constituée pour amener la valeur de l'actif à la valeur actuelle du bien.

La valeur actuelle est estimée en fonction du marché et en fonction des flux de trésorerie futurs générés par chaque UGT (magasin). Elle tient compte également, le cas échéant, des perspectives d'évolution des droits aux bails.

Au 31 décembre 2023 la dépréciation sur les éléments corporels telle que décrite ci-dessus s'élève à 68 K€ selon détail ci-dessous :

Montants exprimés en milliers d'euros

Nombre de Magasins	Dépréciation
10	-68 K€

3.1.5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières se composent de 274K€ de dépôts de garantie bailleurs

3.1.6 Prêts et avances consentis par Catimini aux filiales non remboursés

Néant

3.1.7 Caution et Aval

Néant

3.1.8 Dividendes

Néant

catimini

3.1.9 Stocks

3.1.9.1 Etat des stocks

Montants exprimés en milliers d'euros

Catégorie de stocks	Valeur brute 31/12/2023	Dépréciation 2023	Valeur nette 31/12/2023	Valeur nette 31/12/2022
Marchandises	1 119	- 129	990	4 913
Total	**1 119**	**-129**	**990**	**4 913**

3.1.9.2 Valorisation des stocks

Les stocks de produits finis sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. Le coût unitaire est composé du prix matière, du port sur achats et des droits de douane et de frais intermédiaires.

3.1.9.3 Dépréciation des stocks

La valeur comptable des stocks est comparée à leur valeur de réalisation, laquelle se base sur des statistiques d'écoulement (par saison, et par canal), elles-mêmes confrontées et adaptées à la réalité de nos atterrissages de stocks.

Une dépréciation est constatée à hauteur de leur valeur de réalisation si celle-ci est inférieure à la valeur comptable.

3.1.10 Créances

3.1.10.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057 joint en fin de document.

3.1.10.2 Dépréciation des créances

Les créances sont dépréciées en fonction des risques de recouvrement identifiés.

3.1.10.3 Détail des principaux produits à recevoir

catimini

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Factures à émettre	611
Avoirs à recevoir	222
Total	**833**

3.1.11 Valeurs mobilières et disponibilités

Les disponibilités en devises sont converties en euros au taux de clôture.

catimini

3.1.12 Comptes de régularisation

3.1.12.1 Charges constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Loyers	14
Autres charges constatées d'avance	4
Total	**18**

3.1.13 Créances et dettes en devises, écarts de conversion

Les actifs et passifs libellés en devises sont réévalués à la clôture de l'exercice à leurs taux de réalisation probables, c'est à dire au taux couvert par des instruments de couverture d'achats et ventes de devises par la garantie de taux accordé par ID Valeurs, ou à défaut au taux de conversion au jour de la date de clôture.

Au 31 décembre 2023, il a été constaté un écart de conversion actif de 11K€ qui a fait l'objet d'une provision du même montant. Ces écarts de conversion correspondent à des créances et des dettes non couvertes par un instrument de couverture et réévaluées au taux de clôture.

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Ecarts de conversion Actif	11
Ecarts de conversion Passif	-33

catimini

3.2 PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des capitaux propres

Montants exprimés en milliers d' euros

	Ouverture 2023	Affectation Résultat 2022	Résultat 2023	Provisions réglementées	Diminution de capital	Clôture 2023
Capital social	6 942					6 942
Primes et réserves						
Report à nouveau	0	-10 003				-10 003
Résultat	-10 003	10 003	-10 071			-10 071
Provisions réglementées						
Total	**3 061**	**0**	**-10 071**		**0**	**-13 132**

3.2.2 Capital

3.2.2.1 Mouvements de l'exercice

Le capital est composé de 694 224 actions d'une valeur nominale de 10 euros.

	Nombre d'actions	Valeur (en euros)
Position en début d'exercice	694 224	6 942240
Augmentation de capital		
Diminution de capital		
Position en fin d'exercice	**694 224**	**6 942 240**

3.2.2.2 Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la Société

La société CATIMINI est consolidée au sein du groupe ÏD Valeurs SA.

La société ID Valeurs, inscrite au registre de commerce de Lille Métropole sous le numéro 482 064 771 et domiciliée au 162 Boulevard de Fourmies à Roubaix, établit les comptes consolidés du groupe.

catimini

3.2.3 Provisions pour risques et charges

Les risques connus et probables sont provisionnés à la clôture de l'exercice, dès lors qu'ils peuvent être estimés avec une précision suffisante, dans le respect du principe de prudence.

3.2.3.1 Tableau des provisions pour risques et charges

Montants exprimés en milliers d'euros

	Ouverture 2023	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Clôture 2023
Indemnité de départs	912	1 854	-749	-102	1 915
Litiges commerciaux	30			-30	0
Perte de change	1	11		-1	11
Indemnité départ en retraite	279	0		-170	109
Fidélité	6	0	0	0	6
Total	**1 228**	**1 865**	**-749**	**-303**	**2 041**

La société Catimini a procédé à un plan de sauvegarde de l'emploi au cours de l'exercice 2023. La provision pour risque associée s'élève à 1 665K€ à la clôture. Les coûts engagés sur l'exercice au titre des PSE s'élèvent à 1 288 k€.

3.2.3.2 Engagements pris en matière de retraite

Le montant des droits qui sont provisionnés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, s'élève à 109 K€. Ce montant est entièrement comptabilisé en provision pour risques et charges.

Les hypothèses retenues pour le calcul de cette provision sont les suivants :

Nature	Taux	Précisions
Taux d'actualisation	3,65%	Le taux d'actualisation est défini par référence aux taux d'émission des obligations du secteur privé de grande qualité (sous-entendu d'entreprises cotées AA ou AAA) en euros pour des durées comparables à la duration des engagements (15,5 ans)
Taux de progression des salaires	2,14% Cadre	
	2,9% Agent de Maitrise	
	3,5% Employé	
Taux de charges sociales	50% Cadres	Idem n-1
	45% Non Cadres	
Table de mortalité	INSEE	2017 - 2019 par sexe

catimini

Table de turn-over

	31/12/2023		
	Cadre	Agent de maitrise	Employé
Moins de 19 ans	0,00%	0,00%	52,65%
20-29 ans	15,88%	18,58%	26,83%
30-39 ans	12,90%	12,20%	11,42%
40-49 ans	6,58%	7,20%	7,53%
50-59 ans	2,72%	3,14%	4,78%
60 ans et plus	0,00%	0,00%	0,00%

3.2.4 Dettes financières

3.2.4.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.4.2 Emprunt et dettes financières divers

Pour une meilleure compréhension des états financiers, les comptes courants créditeurs sont reclassés en emprunt et dettes financières divers.

Ces comptes courants se composent principalement de :

- Compte courant ID GROUP - 11 742 K€
- Compte courant ABSORBA - 2 K€

3.2.5 Autres dettes

3.2.5.1 Classement par échéance

Voir tableau 2057, joint en fin de document.

3.2.5.2 Charges à payer

catimini

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Dettes financières	
Dettes Fournisseurs	1 158
Dettes sociales	408
Dettes fiscales	83
Autres Dettes	0
Total	**1 649**

3.2.6 Comptes de régularisation

3.2.6.1 Produits constatées d'avance

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Travaux bailleur	81
Total	**81**

catimini

4 Informations relatives au compte de résultat

4.1 Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

Montants exprimés en milliers d'euros

	France	Hors France	Total
Ventes de marchandises	12 112	616	12 728
Production vendue de biens			
Production vendue de services	648	-10	638
Total	**12 760**	**606**	**13 366**

4.2 Résultat financier

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits financiers	
Dividendes perçus	
Intérêts des comptes courants	
Reprise dép des immo. Financières	
Gains de change	28
Autres	1
Sous-total_Produits financiers	29
Charges financières	
Dépréciation des immo. Financières	
Perte / Créances de participation	
Intérêts des comptes courants	-367
Pertes de change	-112
Autres	-1
Sous-total_Charges financières	-480
Résultat financier	**-451**

catimini

4.3 Résultat exceptionnel

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Produits exceptionnels	
Cessions immos incorporelles	2 147
Cessions immos corporelles	110
Reprise PRC exceptionnelle	825
Sous-total_Produits exceptionnels	3 082
Charges exceptionnelles	
Pénalités & amendes	-35
PRC exceptionnel	-1 664
Dotations amortissements	-324
Autres	-500
RH	-949
Prov impairment - incorporels	-600
Prov impairment - Corporels	-68
VNC sortie d'immos - Incorporels et corporels	-610
Sous-total_Charges exceptionnelles	-4 750
Résultat exceptionnel	**-1 668**

4.4 Autres informations sur le compte de résultat

4.4.1 Transfert de charges

Montants exprimés en milliers d'euros

Nature	Montant
Frais de personnel	36
Total	**36**

4.4.2 Impôt sur les bénéfices

La société CATIMINI est filiale du groupe fiscalement intégré ÏD Valeurs depuis le 01/01/2020.

catimini

Dans ce contexte, chaque société se voit imputer l'impôt sur les sociétés dont elle serait redevable dans le cadre d'une imposition séparée. La différence entre l'impôt dû par le groupe et l'impôt imputable à chaque membre participant du groupe intégré est constatée au niveau de la société mère (boni ou mali sur intégration fiscale).

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel s'établit comme suit :

Montants exprimés en milliers d'euros

	Résultat avant impôt	Impôt dû	Résultat net
Rés. Courant avant IS et participation	-8 403	0	-8 403
Exceptionnel	-1 668		-1 668
Participation	0		0
Crédit d'impôt	0	0	0
Total	**-10 071**	**0**	**-10 071**

catimini

5 Autres informations

5.1 Engagements financiers

La société s'est vu accorder des lignes sur crédits documentaires à moins d'un an pour 2 500K€ dont 22 K€ sont utilisés au 31/12/2023.

Il n'y a pas d'engagement d'achat ou de vente de devises directement pris par Catimini vis-à-vis des banques. Les couvertures de change sont assurées, dans le cadre d'une convention de trésorerie, par IDVALEURS qui cède ou achète les devises à Catimini.

La couverture de taux s'effectue intégralement par IDVALEURS, dans le cadre d'une convention d'omnium. IDVALEURS garantie à Catimini annuellement un taux fixe de refinancement.

5.1.1 Autres engagements

5.1.1.1 Engagements reçus des partenaires

Néant.

5.1.1.2 Engagements donnés

Néant.

5.1.1.3 Autres

Néant.

5.2 Effectif moyen

Montants exprimés en ETP (Equivalent Temps Plein)

Catégories de personnel	ETP
Cadres	12
Agents de maîtrise et Techniciens	56
Employés	73
Total	**141**

catimini

5.3 Engagement formation au titre du CPF

La société a fait le choix de verser ses cotisations (0.2% de la masse salariale) à l'OPCA, Organisme Paritaire Collecteur Agrée.

5.4 Rémunération des dirigeants

Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction ne sont pas spécifiées dans la présente, cela reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

CATIMINI
Société par Action Simplifiée
Au capital de 6.942.240 euros
Siège social : 162 Boulevard de Fourmies 59100 ROUBAIX
824 296 990 RCS Lille Métropole

(ci-après la "société CATIMINI" ou la "Société")

EXTRAIT
PROCÈS VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28/06/2024

PREMIERE DECISION

Présentation de l'activité de la Société et des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2023 - Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 - Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus au président et au directeur général

L'Associé, connaissance prise du rapport du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2023, approuve les comptes annuels de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés, lesdits comptes se soldant par une perte de 10.071.328 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

En outre, l'Associé, statuant en application de l'article 223 quater du Code général des impôts, prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses somptuaires non déductibles du résultat fiscal.

En conséquence, l'Associé donne au président et au directeur général quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

Décision adoptée.

DEUXIÈME DÉCISION

Affectation de résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023

Affectation de résultat

L'associé décide d'affecter la perte de l'exercice, soit la somme de (10.071.328) € de la manière suivante :

Au poste Report à nouveau	-10.071.328 €
Pour le porter de -10.002.757 € à -20.074.085 €	

Total affecté : -10.071.328 €

Décision adoptée.

SIXIÈME DÉCISION

Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

L'Associé confère tous pouvoirs au porteur d'une copie, d'un extrait ou d'un original des présentes à l'effet de prendre toutes mesures utiles pour la mise en œuvre des présentes décisions.

Décision adoptée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'Associé et répertorié sur le registre de décisions de l'Associé.

Il a été accepté par le signataire de signer le présent acte par voie de signature électronique au sens des dispositions des articles 1366 et suivants du code civil par le biais du service Yousign. Le signataire déclare en conséquence que la version électronique du présent procès-verbal constitue l'original du document et est parfaitement valable ; il s'engage en outre à ne pas contester la recevabilité, l'opposabilité ou la force probante du présent acte signé sous forme électronique. Le présent document pourra être signé et remis par voie électronique et en plusieurs exemplaires, chacun d'eux étant considéré comme un original, mais tous constituant ensemble un seul et même acte.

Fait par YouSign

Pour extrait certifié conforme

Le Président

La société ID GROUP
Représentée par Monsieur Alexis DE SEZE

ALEXIS DE SEZE

✓ Certified by yousign